

**INTERVIEW** Assemblée générale de l'USAA le 9 février à Laon. Xavier Beulin, président de la Fédération Nationale des Exploitants Agricoles a répondu à nos questions en avant-première.

# L'agriculture française doit retrouver sa place de leader

**Comment envisagez-vous la nouvelle PAC ?**

La FNSEA sera intransigeante sur trois points que sont le budget, la convergence et le verdissement. En ce qui concerne le budget, même si la commission a émis des propositions plutôt encourageantes, rien n'est encore acquis, notamment du fait de la crise financière et économique. Cette question est véritablement déterminante et nous nous battons pour cela. S'agissant maintenant de la convergence, la discussion est à deux niveaux. Pour ce qui est du niveau européen, il faut bien reconnaître que les écarts de soutien à l'hectare sont importants et je peux comprendre la position des pays émergents, les Péco, qui souhaitent que cet écart se réduise. La France peut accepter une certaine convergence à condition qu'elle soit maîtrisée et qu'elle tienne compte des parités de pouvoir d'achat ; en tout état de cause, cette convergence devra rester limitée.

Quant à la convergence au niveau de chaque Etat-membre, qui se décide au niveau national ou régional, les dispositions devront être euro-compatibles. Ceci étant, à la FNSEA, nous considérons que ce réajustement doit s'étaler dans le temps. Actuellement le texte prévoit une application dès 2019 avec un premier palier de 40 %. Ce n'est pas tenable.

S'agissant, enfin, du verdissement, la FNSEA n'est pas opposée à la notion de verdissement, mais le projet de réforme de la PAC y lie un taux d'aides de 30 %, ce qui est excessif. De plus, la simplification des mesures induit un effet pervers sur les conditions d'octroi. Les trois mesures, diversité des assolements, maintien des prairies permanentes, 7 % de "focus écologique", sont inapplicables et réductrices. Et cette orientation complètement paradoxale avec la préconisation de la commission d'une PAC répondant au défi de la sécurité alimentaire dans le monde. Et j'ajoute qu'elle est très risquée : Dacian Ciolos dit avoir "vendu" ces mesures contre une sécurisation du budget, mais quelle garantie avons-nous ? Imaginons qu'on garde le verdissement et que l'on perde sur le budget ?

**La PAC se dirige vers un droit au paiement à l'hectare, ce système ne va-t-il pas favoriser les grandes exploitations ? Notamment quand les cours sont bas.**

La véritable question est, qu'avec la nouvelle réforme, la convergence en France vers un système harmonisé des paiements directs est inéluctable. L'historique était basé sur ce que les exploitations produisaient en 2003, voire même en 1992. Les choses ont évolué et la fin de l'historique est inscrite dans la logique communautaire depuis 2003. Même si nous en avons reculé le plus possible l'application en France



et que nous avons utilisé avec le bilan de santé toutes les possibilités de recouplage. Mais soyons bien conscient que sur cette question, nous sommes très isolés au sein de l'Union européenne. Encore une fois, la convergence n'est concevable qu'à la condition expresse de prendre du temps : l'ajustement de la stratégie des producteurs et des filières à cette nouvelle donne nécessite des inflexions, des évolutions progressives. Sur l'ensemble de ces questions, la FNSEA a organisé un séminaire les 11 et 12 janvier dernier : les représentants des départements, des régions, des secteurs ont pu s'informer, s'écouter, prendre conscience aussi de l'interdépendance des sujets. A l'évidence, il y a convergence de vue sur les questions de budget et du verdissement. Concernant la répartition des aides, nous avons encore à discuter. Il faudra voir jusqu'où aller dans la convergence sans remettre en cause l'équilibre des exploitations. Et on y arrivera d'autant mieux qu'on creusera d'autres pistes comme les facteurs de compétitivité des exploitations, la fiscalité, etc.

**Estimez-vous que les filières laitières et viandes doivent impérativement se réorganiser ?**

Oui, les filières agroalimentaires doivent se réorganiser si la France veut retrouver sa place de leader. Car redevenir n°1 pour les productions, n°1 pour les filières, n°1 pour la qualité et la sécurité alimentaire, n°1 à l'export, n°1 dans les assiettes, sont nos ambitions ! Dans ce challenge, le syndicalisme doit également prendre sa place de responsabilité ; notamment dans une organisation plus efficace dans la première mise en marché. Un important travail est déjà en marche dans le secteur laitier, en parfaite cohérence avec la stratégie de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait. Il s'est d'ailleurs créé dans

le département, il y a 4 ans, une coopérative de collecte du lait, Laitnaa, pour pallier au désengagement de Nestlé. Elle a signé des contrats avec plusieurs industriels et sert souvent de modèle au plan national. Cette initiative, que je tiens à saluer, prouve que la démarche de réorganisation est en cours. Concernant le secteur de la viande, il est également nécessaire de se réorganiser, et je pense en particulier à l'organisation économique et à la contractualisation, qu'elle soit au sein de la filière mais également entre animal et végétal. Je crois d'ailleurs que la Fédération départementale de l'Aisne gère un groupe de travail, sur le point d'aboutir autour de la contractualisation.

**Quel est votre avis sur les directives européennes parfois en contradiction et difficilement applicables sur le terrain ?**

Une directive européenne est proposée par un commissaire ou ses collaborateurs et je ne crois pas que les hauts fonctionnaires bruxellois aient une grande connaissance du terrain ! Il me paraît assez inévitable qu'une décision prise par des personnes qui ne mettent jamais un pied dans une exploitation agricole soit difficilement applicable sur le terrain et c'est tout le problème ! Et je dis cela sans démagogie, c'est juste un constat. Une directive, à la différence d'un règlement communautaire (qui s'applique directement), donne des objectifs à atteindre et laisse aux pays membres le soin des modalités de l'application. Et quand le gouvernement français applique de façon draconienne, il crée ainsi des distorsions de concurrence avec nos voisins européens. Je pense en particulier aux directives environnementales : cessons de vouloir être les meilleurs élèves de l'Europe ! Et comme je l'ai dit aux candidats à l'élection présidentielle, tournons le dos à l'écologie punitive au profit d'une écologie responsable, pragmatique et innovante.

**Quel regard avez-vous sur l'endettement des agriculteurs ?**

L'endettement dans notre profession n'est pas exceptionnel, toutes les professions indépendantes y ont recours. S'endetter pour investir est une action saine, elle signifie pour moi la volonté de projet et la confiance en son projet d'entreprise, sa viabilité et son succès.

L'endettement devient dramatique quand l'agriculteur y a recours pour financer ses charges courantes et quand il ne parvient pas à honorer ses remboursements. C'est pour éviter cette impasse qui conduit parfois à la faillite de l'exploitation et à la cessation de l'activité que la FNSEA se mobilise.

En amont d'abord, avec du personnel dans les fédérations départementales formés pour accompagner les jeunes agriculteurs dans leur installation et pour conseiller ensuite les exploitants dans leur projet d'agrandissement, de modernisation, de diversification etc.

Par ailleurs, la FNSEA oeuvre à procurer à la profession agricole les mécanismes fiscaux et assurantiels les plus efficaces possibles pour lisser les effets de la volatilité des prix et pour protéger l'exploitation en cas de coup durs liés aux aléas économiques, sanitaires et climatiques.

**Par rapport aux nouveaux virus touchant les élevages, type Schmallenberg, quelles sont les mesures essentielles pour éviter de replonger dans une paranoïa alimentaire et une crise de confiance des consommateurs ?**

Pour éviter une paranoïa alimentaire et une crise de confiance des consommateurs, il ne faut, tout d'abord, jamais essayer de cacher la réalité des choses au consommateur. Je suis convaincu que l'information et l'explication sont primordiales pour préserver la confiance des consommateurs.

Sur le cas du virus de Schmallenberg, le Ministère de l'agriculture a récemment confirmé

«l'absence de risque pour la santé publique», c'est-à-dire qu'à ce jour aucune transmission de la maladie à l'homme n'est possible ; il n'y a donc aucun risque à consommer de la viande. C'est avant tout une maladie d'élevage, qui préoccupe les éleveurs en raison de l'impact possible sur la conduite de leur troupeau et sur la fermeture possible de marchés d'animaux vifs à l'export. Je pense que la pédagogie, l'information et la transparence sont nos alliées pour traverser ce genre de crise.

**Quels sont, selon vous, les points forts et les points faibles de l'agriculture de l'Aisne ?**

L'agriculture de l'Aisne multiplie les points forts : des productions diversifiées, je pense aux céréales ou à la betterave. On considère d'ailleurs souvent votre département comme une "terre à sucre". Les producteurs sont également bien présents dans la culture de la pomme de terre, la vigne, les légumes de plein champ et les fruits, ou encore le tabac, les oléoprotéagineux... Je n'oublie pas non plus l'élevage de vaches laitières, mais aussi porcins, ovins, poules pondeuses et de poulets de chair. Cette production diversifiée peut aussi s'enorgueillir de vos deux AOC réputées que sont le maroilles et le champagne. L'agro-alimentaire compte 10 000 emplois, et toutes les filières confondues ont donné naissance à une cinquantaine de coopératives, significatives du dynamisme du département.

Les points faibles ne sont pas, pour moi, directement imputables à la profession mais plutôt à la qualité des infrastructures qui fait de l'Aisne un département plus ou moins bien desservi, car à la fois trop et pas assez loin de Paris.

Propos recueillis par  
GAETANE TRICHET

**réaction** Olivier Dager, président de l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne, se réjouit de la participation de Xavier Beulin aux débats de l'assemblée générale.

«Pour les agriculteurs de l'Aisne, la venue du président national de la FNSEA est non seulement un honneur mais aussi une chance. L'Union des Syndicats Agricoles est bien entendu très heureuse de cette participation qui permet aux adhérents d'échanger directement avec notre président national. Cela souligne aussi le dynamisme syndical de notre profession et tout particulièrement de notre département. J'y vois aussi la reconnaissance du rôle majeur de l'Aisne dans l'économie agricole française. Notre département est un territoire où beaucoup de filières et de secteurs de production agricoles sont représentés. Les grandes cultures témoignent d'une réelle diversification, incluant les productions à grande échelle comme les céréales ou les betteraves mais aussi celles répondant au développement des circuits de proximité à l'image du maraîchage par exemple. L'Aisne est aussi



une terre d'élevage, une terre de passion donc. Et de la passion, il en faut aujourd'hui aux éleveurs de l'Aisne pour faire face aux difficultés qui leur compliquent quotidiennement la vie. Enfin, l'Aisne accueille de nombreuses industries agroalimentaires, vrai potentiel pour notre territoire mais aussi pour la France en cette période de crise économique. C'est un maillage solide, générateur d'emplois.

Enfin, la venue de Xavier Beulin souligne le rôle fort du syndicalisme agricole dans notre société. Veiller à la bonne santé des exploitations et des filières, par la défense d'un réalisme agricole et économique, par le développement et la recherche de valeur ajoutée, c'est la mission prioritaire de l'USAA. C'est aussi la garantie de conserver dans l'Aisne des emplois non délocalisables et moteur d'activité dans nos campagnes».